

Edp-Rando : Le parcours et son descriptif. Label « D » !

Edp-Parcours permet en particulier la préparation de vos randonnées à pied, à vélo....

Vous pouvez aussi divulguer vos parcours sur le web en les rendant publics.

Ces parcours publics peuvent devenir des documents très précis avec descriptif et pourront ainsi être utilisés par d'autres randonneurs !

Alors comment construire un document avec le descriptif ?

- Il suffit de créer des POI (Points d'Intérêt) avec numéros : Un clic double sur la carte hors du parcours et vous choisissez « POI avec pictogramme et texte associé ».
- Vous choisissez le pictogramme « numéro 1 » et vous ajoutez votre descriptif pour ce POI.
- Puis vous continuez en créant les POI suivants (jusqu'à 24 numéros).
- Vous pouvez déplacer les POI.
- Vous pouvez modifier le texte et le numéro des POI. (Double clic sur le POI)
- Vous pouvez supprimer les POI. (Double clic sur le POI)

Attention, pour obtenir le label « D », vous devrez fournir au moins 3 points numérotés avec, pour chacun d'entre eux, un descriptif contenant au moins 5 mots !

N'oubliez pas de sauvegarder vos POI ! (bouton « sauvegardez les POI » ou « modifiez le parcours »)

Vous verrez alors apparaître le descriptif dans le cadre détail (en dessous du profil).

Vous aurez alors défini un parcours complet avec son descriptif !

Sur votre application edp-mobile , vous retrouverez votre parcours avec les POI et un descriptif sous forme de liste.

Votre parcours apparaîtra dans la page « recherche » avec la lettre « D » et vous serez devenu un nouvel adepte de edp-rando, sous-famille de edp-parcours !

Merci par avance pour votre participation !

Claude Piotte